

CONSEIL D'ÉCOLE DU jeudi 10 mars 2022

Personnes présentes :

I.E.N.	Équipe éducative	Délégués de Parents	Représentant de la mairie	D.D.E.N.	Personnes excusées
	Enseignantes : Mme Céline GIRAUD Mme Magali LOLLIC Mme Delphine RACAUD Mme Noémie PINEAU-BARIL Mme Flavie MARTINEAU Mme Gladys GUÉDON Mme Mélissa JAMIN Mme Ripaud Laurence (ATSEM)	Mme LLORCA Lucie Mme STOOVE-BREMAUD Elodie Mme BONNEAU Tiphonie Mme SAUSSEAU Sandrine Mme LEGAY LUER Leslie Mme BELAUD Margot	Mme MEUNIER Mme CLAIRAND		Mme BOUDEAU (inspectrice de l'Education Nationale) M. JOSSE (maire de Moulleron-Saint-Germain) Mmes ESCOUFFIER et BRIAND (membres du RASED) M. MORIN Joël (DDEN)

Ordre du jour	Procès-verbal	Décision Vote												
<b>Accueil des membres du conseil</b>	Accueil de l'ensemble des membres du conseil par la directrice, tour de table et présentation.  Lecture de l'ordre du jour de la réunion.													
<b>Retour sur le conseil d'école du 21 octobre 2021</b>	<p><b>Retour sur les questions restées en suspens</b></p> <p>&gt; <u>Service civique</u> : la directrice rappelle que l'équipe enseignante avait déposé un dossier pour pouvoir bénéficier du recrutement d'une personne en service civique dans l'école afin, notamment d'aider à la mise en service de la bibliothèque.                      Madame Boudeau, Inspectrice de l'Education Nationale, en charge du recrutement des services civiques pour notre circonscription n'a reçu aucune candidature pour notre école/projet. La demande sera reconduite l'année prochaine.</p> <p><b>Procès-verbal du conseil d'école du 21 octobre</b></p> <p>&gt; La directrice interroge les membres du conseil pour savoir s'ils ont des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal du conseil d'école du 21 octobre :</p>	Procès-verbal adopté à l'unanimité												
<b>Point de situation - perspective rentrée 2022</b>	<p><b>Effectifs et prévisions pour la rentrée 2022 :</b></p> <p>&gt; Effectif de l'école au jeudi 10 mars : 93 élèves inscrits dans l'école                      &gt; Depuis le mois de novembre : départ de 3 familles (-3 élèves) et arrivée de 4 nouvelles familles (+ 5 élèves) – dont deux élèves qui ont fait leur rentrée en TPS au mois de février.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>PS MS</th> <th>TPS GS</th> <th>CP</th> <th>CE1</th> <th>CE2-CM1</th> <th>CE2 CM2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>                     Enseignante : Noémie PINEAU-BARIL + Mélissa JAMIN (le jeudi)                      ATSEM ; Béatrice                 </td> <td>                     Enseignantes : Magali LOLLIC et Melissa JAMIN (le vendredi)                      ATSEM : Laurence RIPAUD                 </td> <td>                     Enseignante : Céline GIRAUD   <b>Classe dédoublée</b> </td> <td>                     Enseignante : Flavie MARTINEAU   <b>Classe dédoublée</b> </td> <td>                     Enseignante : Delphine RACAUD                 </td> <td>                     Enseignante : Gladys GUÉDON et Mélissa JAMIN (le lundi)                 </td> </tr> </tbody> </table>	PS MS	TPS GS	CP	CE1	CE2-CM1	CE2 CM2	Enseignante : Noémie PINEAU-BARIL + Mélissa JAMIN (le jeudi) ATSEM ; Béatrice	Enseignantes : Magali LOLLIC et Melissa JAMIN (le vendredi) ATSEM : Laurence RIPAUD	Enseignante : Céline GIRAUD  <b>Classe dédoublée</b>	Enseignante : Flavie MARTINEAU  <b>Classe dédoublée</b>	Enseignante : Delphine RACAUD	Enseignante : Gladys GUÉDON et Mélissa JAMIN (le lundi)	
PS MS	TPS GS	CP	CE1	CE2-CM1	CE2 CM2									
Enseignante : Noémie PINEAU-BARIL + Mélissa JAMIN (le jeudi) ATSEM ; Béatrice	Enseignantes : Magali LOLLIC et Melissa JAMIN (le vendredi) ATSEM : Laurence RIPAUD	Enseignante : Céline GIRAUD  <b>Classe dédoublée</b>	Enseignante : Flavie MARTINEAU  <b>Classe dédoublée</b>	Enseignante : Delphine RACAUD	Enseignante : Gladys GUÉDON et Mélissa JAMIN (le lundi)									

LLORCA (remplacement : Michèle PAQUET)					
20 élèves 7 PS + 13 MS	16 élèves 14 GS – 2 TPS	6 élèves	12 élèves	19 élèves 8 CE2 + 11 CM1	20 élèves 5 CE2 + 15 CM2

Deux élèves sont attendus en classe de TPS après les vacances d'avril.

> Prévission des effectifs pour la rentrée 2022 :

Petite Section : 7 Moyenne Section : 7 Grande Section : 15 → total maternelle : **29 élèves** + 2 TPS

CP : 13 CE1 : 6 CE2 : 13 CM1 : 12 CM2 : 11 → total élémentaire : **55 élèves**

**Soit un total de 86 élèves prévus pour la rentrée 2022**

La directrice explique que malgré ce « faible » effectif pour une structure d'école à 6 classes, aucune mesure de fermeture de classe n'est prévue. En effet, à la rentrée 2022 les écoles en REP bénéficieront des classes de grande section dédoublées. Au vue des prévisions d'effectifs actuelles et des dispositifs de classes dédoublées, l'école conservera ses 6 classes à la rentrée.

La directrice explique :

- 33 élèves concernés par des dispositifs dédoublés soit 3 classes
- 51 élèves à répartir dans les classes restantes : si on garde les 6 classes, on est à une moyenne de 17 élèves par classe – avec une fermeture de classe cela représenterait plus de 25 élèves par classe non concernées par les dispositifs dédoublés (moyenne ne devant pas excéder 24 élèves/classe en REP)

La parole est laissée à Mme RIPAUD Laurence (ATSEM) qui annonce son arrêt d'activité aux vacances d'avril.

### **Point protocole sanitaire :**

> A l'heure actuelle : le protocole est au niveau 2 depuis le 21 février après une période d'apprentissage passée sous un protocole sanitaire de niveau 3 au mois de janvier.

La directrice présente les répercussions de l'application du protocole de niveau 3 sur la période du 3 janvier au 4 février :

- les décroissements n'avaient plus lieu – la limitation du brassage en intérieur était interdite entre des classes différentes
- la pratique sportive en intérieur devait se faire avec le port du masque / en extérieur avec respect des distanciations sanitaires physiques (Les conditions climatiques de la période d'application du protocole ont vraiment réduit les pratiques sportives possibles)
- - récréations échelonnées par cycle et port du masque obligatoire en extérieur à partir du CP.

Au-delà de ces mesures sanitaires plus strictes, la circulation du virus au sein de l'école a été très importante : de nombreuses absences liées à l'application du protocole de test et d'isolement des cas positifs. La période du mois de janvier a été très difficile pour tous.

La directrice explique que du fait de la situation exceptionnelle, de nombreux mails ont été échangés en dehors du temps scolaire, une veille de la boîte mail était observée 7 jour / 7 de manière à tenir les familles informées le plus rapidement possible en cas de survenue d'un cas. L'utilisation des boîtes mail s'est avéré la solution la plus efficace pour des transmissions d'informations rapides.

	<p>La directrice rappelle qu'en dehors d'une période de crise comme l'école a pu connaître au mois de janvier, la boîte mail de l'école reste un moyen d'échange secondaire. Les informations doivent principalement être transmises via le cahier de liaison des enfants.</p> <p>La boîte mail de l'école est utilisée uniquement dans le cadre d'échange d'informations générales à destination de l'ensemble des familles de l'école.</p> <p>De plus, l'équipe enseignante souhaite rappeler, que même en cas de situation compliquée, il est important de garder des formules de politesse lors des envois de mail à l'équipe enseignante.</p> <p>&gt; Depuis le retour des congés d'hiver, la situation évolue dans le bon sens. Le virus semble circuler moins activement, et le retour à un protocole sanitaire de niveau 2 permet à nouveau de pratiquer des activités sportives en intérieur sans masque dans le respect des distanciations physiques. La limitation du brassage des élèves est assouplie et permet à nouveau d'organiser des décloisonnements.</p> <p>Aussi, d'après l'annonce du 3 mars dernier de Mr le Premier Ministre, à compter du lundi 14 mars, le port du masque en intérieur ne sera plus nécessaire pour les élèves comme pour le personnel.</p> <p>Le protocole de suivi s'est lui aussi assoupli. Depuis le lundi 28 février, si un cas positif est déclaré dans une classe, les élèves de la classe considérés cas contact doivent désormais réaliser un seul test à J2 (soit 2 jours après le dernier contact avec l'enfant testé positif) sans plus de démarches.</p> <p>La directrice rappelle que, toutefois, il faut rester vigilant car le virus circule toujours, il faut donc bien appliquer le protocole et prévenir en cas de cas positif. Un mail sera envoyé dans les familles pour faire le point sur l'évolution du protocole sanitaire.</p> <p><b>Organisation de la pause méridienne – retour réunion du 3 février</b></p> <p>&gt; La directrice informe les membres du conseil que l'association du restaurant scolaire a sollicité différents acteurs pour revoir l'organisation de la pause méridienne pour les enfants de la commune. A ce titre une réunion de travail a eu lieu le jeudi 3 février, réunissant différents acteurs : mairie, équipes des écoles et parents d'élèves des deux écoles.</p> <p>La parole est donnée aux représentants de parents :</p> <p>Mme Stoove expose que la cantine a réuni les différents partenaires pour trouver des solutions pour gérer le temps méridien.</p> <p>1ère proposition : organisation par niveau scolaire : maternelle puis élémentaire</p> <p>2ème proposition : organisation par école : privée puis publique</p> <p>La 1ère proposition serait la plus appropriée, mais des questions se posent : le personnel ? Hausse des tarifs ?</p> <p>Retour des parents sur un temps de midi plus apaisé avec des activités proposées par le nouvel animateur.</p> <p>La question se pose sur le financement de ces animateurs ?</p> <p>Mme Meunier intervient pour rappeler que la mairie n'est pas responsable de la gestion de ce personnel. La mairie réalise simplement de la mise à disposition de personnel.</p>	
<p><b>Vie de l'école</b></p>	<p><b>Retour sur les portes-ouvertes – communication</b></p> <p>La directrice explique qu'à l'issue des deux dernières années qui ont vu s'annuler les portes-ouvertes du fait de la situation sanitaire, cette année, différents moyens ont été mis en œuvre afin de faire connaître l'école.</p> <p>Malgré une situation sanitaire compliquée, des portes-ouvertes, destinées principalement aux familles souhaitant découvrir l'école pour y inscrire leur enfant, se sont tenues à la date prévue, le 25 février dernier.</p> <p>La directrice rappelle la suite des événements liés à la situation du mois de janvier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au 3 janvier, l'information avait été donnée que les portes-ouvertes ne pourraient pas se tenir cette année encore.</li> <li>- Modifications du protocole sanitaire du 12 janvier : les portes-ouvertes peuvent avoir lieu dans le respect du protocole sanitaire.</li> </ul> <p>Ce qui signifie limiter au maximum le regroupement massif de personnes au même endroit, établir un sens de circulation et</p>	

échelonner les entrées des familles dans les classes (une seule famille par classe)

Au regard de ces mesures, et du fait que l'école privée ait également organisée une visite de l'école sous ces modalités, les portes-ouvertes ont été maintenues au 25 février.

Pour toucher un maximum de personnes, notamment les personnes concernées par l'inscription d'un de leurs enfants à l'école, un flyer de communication sur l'événement a été réalisé et diffusé en partenariat avec les parents d'élèves.

Une vidéo de présentation de l'école a également été réalisée et diffusée sur les réseaux sociaux ainsi que sur le portail public de l'école. Le but étant de faire connaître l'école à de potentielles nouvelles familles afin de préparer l'avenir de l'école, malgré une baisse des inscriptions constantes depuis ces 3 dernières années.

La directrice informe que 5 familles sont venues visiter l'école, dont 2 nouvelles familles qui ont connu l'école via la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux puis ont eu connaissance de la date par ce même biais.

Deux familles dont un des enfants est déjà scolarisé à l'école sont venues pour préparer l'entrée du petit en classe de TPS à la rentrée prochaine. Et une famille est venue pour préparer la rentrée en CP de leur enfant déjà inscrit à l'école.

Le bilan est plutôt positif au regard de la situation sanitaire actuelle. De plus, grâce à ces visites, nous pouvons mesurer l'impact positif de la diffusion de la vidéo dans le courant du mois de janvier. Cette vidéo pourra être remise « en avant » à des moments clés : au début du mois de juin dans la préparation de l'année suivante, lors de l'annonce des portes-ouvertes l'année suivante.

### **Projets d'école et actions associées**

> La directrice revient sur les projets présentés lors de la première réunion du conseil d'école en novembre dernier au regard du projet d'école encore actuellement en vigueur :

#### **AXE I : Assurer la maîtrise des fondamentaux :**

##### Les incorruptibles :

Cette année, les packs de livres des incorruptibles ont entièrement été financés par la coopérative scolaire, grâce au don annuel de l'amicale d'un budget de 1000€.

Les élèves ont jusqu'au 23 mai pour : découvrir les sélections adaptées à leur âge, étudier les ouvrages au sein des classes et voter pour leur ouvrage préféré parmi la sélection proposée.

##### Aménagement de la bibliothèque :

Comme il en avait été question lors du précédent conseil d'école, sans l'intervention du service civique, les projets liés à la mise en fonctionnement de la bibliothèque ont subi un coup d'arrêt.

La directrice informe que l'ensemble des livres commandés sont arrivés en fin d'année 2021 et attendent qu'on les inventorie et qu'on les prépare au prêt pour les élèves.

Cependant, l'équipe enseignante s'interroge quant au choix du classement à réaliser : coter les livres ? Les répertorier selon un système de classe d'âge ? Les deux ? L'équipe enseignante se tourne vers les membres du conseil pour permettre d'avancer sur ce sujet : ils proposent de se rapprocher du réseau de bibliothèque de la communauté de communes (Arantelle) ainsi que du personnel de la bibliothèque municipale.

De plus, il apparaît évident que la dotation de la première subvention de 1500€ de livres attribuée par l'Education Nationale n'est pas suffisante pour garnir entièrement la bibliothèque avec un choix suffisant d'ouvrages. Pour compléter cette première salve d'achats : l'école s'est abonnée à 3 séries de livres de l'école des loisirs qui seront installés à la bibliothèque. Une de ces séries nous a été offerte

grâce aux abonnements familles contractés lors du passage des prospectus en début d'année. De plus, trois abonnements à des magazines documentaires ont été également réalisés. Ces abonnements sont également intégralement financés par le compte coopérative scolaire, qui peut fonctionner grâce au don annuel de 1 000€ de l'amicale.

Les enseignantes vont également faire du tri dans les bibliothèques de classe afin d'étoffer la bibliothèque de l'école. De plus, la directrice de l'école informe qu'elle a sollicité à nouveau Mme Boudeau, Inspectrice de l'Education Nationale afin de demander une nouvelle subvention de 1500€ pour cette nouvelle année.

Enfin, la directrice informe qu'elle a pris contact avec Arantelle, le réseau de bibliothèques de la communauté de communes, pour prendre des renseignements quant au fonctionnement des logiciels d'emprunt qui pourraient être utiles dans la mise en service de la bibliothèque.

#### Visites à la bibliothèque communale :

Depuis le début de l'année scolaire, le partenariat avec la bibliothèque communale est relancé. L'animatrice du réseau des bibliothèques du pays de la Chataigneraie propose de mener des temps de lecture à la bibliothèque communale une fois par période. A cette occasion, les élèves se rendent à la bibliothèque où ils découvrent des histoires lues par l'animatrice, Mme Aude Vallé et profitent ensuite d'un temps d'exploration libre de la bibliothèque. Ils peuvent également emprunter un livre à rapporter à l'école qu'ils pourront lire et garder jusqu'à la prochaine visite à la bibliothèque.

Le dernier temps de ce genre a eu lieu le jeudi 27 janvier pour les classes de maternelle. Les classes d'élémentaires iront le jeudi 17 mars.

#### Semaine des mathématiques – cycle 1 et 2 et défis MEAN – cycle 3 :

Cette semaine du 7 au 14 mars marque la semaine des mathématiques. La directrice informe que c'est un événement organisé à l'échelle nationale, le thème de cette année est « Mathématiques en forme(s) » à cette occasion les élèves de cycle 1 et cycle 2 participent à différentes activités/défis autour des mathématiques. Les enseignantes prennent la parole pour présenter les différentes actions.

Les élèves de cycle 3 quant à eux participent à une action appelée les défis MEAN (Mathématiques Ensemble dans l'Académie de Nantes), les enseignantes concernées prennent la parole pour présenter le dispositif : des défis sont proposés aux élèves. Ils doivent chercher en groupe des solutions aux défis choisis. Un forum regroupant les différentes classes de ce dispositif permet d'échanger entre eux (demander de l'aide, apporter des solutions, ...). C'est un projet en lien avec le collège de la Chataigneraie et les écoles du secteur inscrites à ce projet.

#### Constellation langage oral :

La directrice informe les membres du conseil d'école que les enseignantes des classes du CP au CM2 sont inscrites dans un dispositif de formation en constellation en français. Leur axe de travail principal est le langage oral au sein de leurs classes.

La directrice laisse la parole à Mme Martineau pour en dire quelques mots. Un projet en langage oral est proposé par chaque enseignant et des temps de regroupement entre collègues permettent d'échanger sur ce thème.

#### **AXE II : Conforter une école bienveillante et exigeante pour la réussite de tous**

##### Intervention bien-être :

La directrice rappelle le projet de l'équipe enseignante de faire appel à une professionnelle dans la gestion des émotions pour permettre aux élèves de vivre une initiation aux méthodes de bien-être et gestion de leurs émotions. Cette initiation permettrait de développer de nouvelles techniques au sein des classes.

Cette intervention est toujours prévue et fera l'objet de quelques séances d'initiation par classe dans le courant du mois de mai.

Comme mentionné lors du premier conseil d'école de l'année, le financement de cette intervention est entièrement pris en charge par l'amicale des parents de l'école.

### **AXE III : Former à la complexité du monde**

#### Projet cirque :

- La directrice rappelle que la semaine d'initiation au cirque devait avoir lieu au retour des vacances de février. En raison de la situation sanitaire précaire du mois de janvier, l'équipe enseignante, en accord avec la compagnie de cirque, a décidé de décaler ces séances d'initiation à une date ultérieure dans un contexte sanitaire plus serein.

De plus, la directrice informe que la compagnie de cirque sollicitée n'a pas pu obtenir les agréments nécessaires à la conduite de séquences d'apprentissages au sein des écoles publiques. Les activités de cirque dépendant des activités physiques aux yeux de l'Education Nationale, l'animatrice Elodie Brosset n'est pas titulaire d'un certificat attestant des qualifications nécessaires pour encadrer une activité d'enseignement d'éducation physique et sportive. Cependant, les échanges avec la compagnie étant très positifs et les élèves de l'école ayant pu les découvrir au sein du spectacle l'an dernier, il nous a semblé cohérent de continuer à travailler avec eux. Par conséquent, cela change l'organisation de l'initiation cirque : dans le cadre d'interventions de plus de deux séances auprès des élèves, l'agrément par les services de l'Education Nationale est nécessaire. Pour des interventions d'une ou deux séances, seul l'accord du directeur suffit. C'est pourquoi les élèves de l'école découvriront les arts du cirque, par le biais de la compagnie Vent des Cirques au cours de deux séances par classe, étalées sur la semaine du 4 ou 8 avril prochain. A l'issue de cette semaine, une présentation sera proposée aux parents d'élèves.

#### Sortie Terra Botanica :

La directrice rappelle que cette sortie est prévue depuis l'année 2019-2020 et a été reportée deux années consécutives suite à la crise sanitaire. La sortie aura bel et bien lieu, des devis ont été établis pour la sortie et le transport. Pour le moment, les devis de transports sont établis dans l'optique du protocole sanitaire actuel, soit une limitation du brassage des élèves donc un devis pour 3 cars a été réalisé. En fonction de l'évolution de la situation, il sera possible de revoir cette demande à la baisse si la limitation du brassage entre les classes est de nouveau pleinement permise.

#### Partage en scène -- pour les élèves de CE2-CM1 et CM2 :

Le vendredi 18 mars prochain les élèves des deux classes de CE-CM vont se rendre à Antigny pour assister à une représentation d'un conte musical « Même pas peur ! ». Ce spectacle et le transport est organisé par le conseil départemental de la Vendée, et aucun frais n'est à prévoir pour les établissements scolaires s'y inscrivant.

#### Intervention « les Arts florissants » - pour les élèves de cycle 3

La fondation des arts florissants et le département de la Vendée ont également proposé des places pour inscrire les écoles à des ateliers musicaux voués à découvrir la musique baroque.

Mme Guédon prend la parole pour expliquer en quoi l'inscription des classes à ce dispositif va consister : cela va permettre de découvrir un style musical peu connu des élèves. Des musiciens se déplacent à l'école et jouent pour et avec les élèves. Les classes se rendront aussi à Nantes pour découvrir le théâtre Graslin et assisteront à une répétition d'un orchestre.

### **Point d'étape réécriture du projet d'école 2022-2026**

> La directrice rappelle que cette année marque la fin du projet d'école en cours et la réécriture d'un nouveau projet d'école qui guidera les projets et actions qui seront mis en œuvre sur les 4 prochaines années.

Présentation des différents temps forts dans la rédaction du projet :

- En décembre, l'équipe enseignante s'est réunie pour faire le bilan du précédent projet et établir les 3 lignes directrices vers lesquelles orienter les actions du prochain projet au regard d'indicateurs, d'objectifs (résultats aux évaluations nationales, caractéristiques propres

au milieu et au public de l'école).

A l'issue de cette réunion, plusieurs points apparaissent :

- la crise sanitaire a énormément impacté la mise en œuvre des actions dans les axes 1 et 3 : projet nécessitant les échanges entre les classes impossible, les sorties, visites ou interventions extérieures ont été compliquées à mettre en œuvre ces deux dernières années
- les actions étaient très nombreuses dans chaque axe du projet, et n'ont pas permis de se concentrer sur des objectifs précis et réalisables sur une période de 4 ans
- le travail sur la construction et le renforcement du langage oral est à continuer
- le travail sur le climat scolaire semble porter ses fruits, l'enquête climat scolaire passée il y a 3 ans fait état d'un bon climat scolaire dans l'école et ne représente plus une priorité pour les années à venir. Les pratiques sont ancrées et permettent de maintenir un bon climat scolaire sans que cela fasse partie d'un axe de travail à part entière.
- Les actions autour de l'Education Artistique et Culturelle font partie des projets d'école précédents depuis de nombreuses années mais les objectifs qui y sont liés ne représentent plus une priorité au regard des élèves de l'école. Il s'agit d'abord de permettre aux élèves d'avoir accès aux supports artistiques et culturels avant d'entrée sur la formalisation des pratiques au sein des classes.

> Au regard de ces observations, de ce bilan et des indicateurs, 3 thèmes de travail ont été définis :

Un premier axe plutôt orienté sur la construction du langage

Un deuxième axe orienté sur la construction de la pensée mathématique

Un dernier axe permettant l'ouverture artistique et culturelle aux élèves

Ces trois axes doivent être construits en prenant appui sur les dispositifs de classes dédoublées dont bénéficient l'école et sur les pratiques numériques que les élèves construiront grâce au matériel numérique acquis par la municipalité ces dernières années.

> La directrice explique qu'après élaboration de ces trois axes de travail en équipe entière, s'ensuit des temps de travail en groupe réduit.

Temps 1 : chaque binôme d'enseignantes à « rêver » l'axe qu'il avait en charge : proposer des actions pouvant s'inscrire dans le grand objectif défini. Sans se donner de limite.

Temps 2 : les premières ébauches avec les actions proposées sont attribuées à un nouveau binôme, pour la phase de « réalisation » : il s'agit de regrouper des actions sous des objectifs plus précis, par niveau de classe (cycle). Le but étant de ne garder que deux objectifs précis par axe avec 3 actions maximum pour chaque objectif.

Temps 3 : le document de travail est de nouveau attribué à un groupe n'ayant pas encore travaillé sur cet axe pour la phase de « critique » : il s'agit de faire un tri, selon si les actions proposées sont réalisables d'un point de vue temporel et matériel.

A l'issue de cette 3ème phase de travail, le projet d'école sera presque terminé. Il pourra vous être proposé en intégralité lors de la prochaine réunion du conseil d'école au mois de juin.

La directrice propose aux membres du conseil un temps d'échange au sujet de la réécriture de ce projet d'école et aux axes définis par l'équipe enseignante.

#### **Autres actions :**

##### Sport :

>prévention routière : la directrice informe les membres du conseil qu'actuellement se déroule la session de prévention routière pour les élèves du CP au CM2. La parole est laissée à l'équipe enseignante : Romuald Geay encadre la prévention routière. Les CP ont 2 séances théoriques et du CE1 au CM2, les élèves ont 2 séances théoriques et 2 séances pratiques. Ils ont ensuite une séance évaluation (QCM) à la

fin du cycle prévention. Cette année, les élèves de CM2 réaliseront une sortie à vélo dans Mouilleron pour vivre en situation réelle ce qu'ils ont appris.

> natation scolaire : une nouvelle période de séances de natation scolaire débutera au retour des vacances d'avril. Les élèves de CE2-CM seraient concernés par cette session. A l'heure actuelle le protocole sanitaire en vigueur dans les espaces clos dans le cadre scolaire ne permet pas de mélanger plusieurs classes d'un même établissement. Cependant, si la situation continue à s'améliorer comme elle aurait tendance à le faire dernièrement, cela viendrait à évoluer.

En fonction du protocole, soit les deux classes de CE2-CM se rendront à la piscine les jeudis matins, si une seule classe doit s'y rendre cela sera la classe de CE2-CM2 de manière à permettre aux élèves de CM2, futurs 6ème, de bénéficier d'un cycle de natation scolaire qu'ils n'ont pas eu depuis 3 ans.

> initiation tennis : le président du club de tennis, M. Branchut nous a recontacté au retour des vacances de février pour nous proposer de nouvelles séances d'initiation au tennis pour les élèves du CP au CM2, comme cela avait eu lieu l'an dernier. Idéalement, et pour avoir plus d'impact auprès des élèves de l'école, ces séances seront proposées sur la période de Roland Garros, ce qui signifie fin mai-début juin. Pour faire suite à notre demande de proposer une initiation plus longue, M. Branchut proposerait deux séances d'initiation par classe, selon la disponibilité de son professeur.

Les enseignantes concernées par l'initiation tennis ont également demandé à ce que ces séances puissent se faire sur le terrain de tennis de la commune pour bénéficier de meilleures conditions pour les élèves que dans la cour de l'école où le terrain n'est pas adapté à de telles activités sportives.

#### Autres :

> journée de liaison CM2-6ème : la directrice informe qu'avec l'évolution de la situation sanitaire, des journées d'immersion seront proposées aux élèves de CM2 au début du mois de mai. Mme Guédon prend la parole : lors de cette journée, les élèves de CM2 assisteront à des cours encadrés par des professeurs du collège. Ils pourront aussi rencontrer le personnel et déjeuneront au self. Ce moment est important pour les CM2 car il leur permet de moins appréhender la rentrée en 6ème, en découvrant les locaux et le personnel.

### **Vie pratique**

#### **Sécurité :**

> La directrice informe qu'un exercice de type PPMS-évacuation devait avoir lieu le vendredi 3 décembre. Cependant, les mesures sanitaires alors en vigueur ne permettaient pas le brassage des classes, et l'exercice évacuation nécessite le regroupement de l'ensemble des classes de l'école en un même lieu : la place du Maréchal de Lattre.

A ce titre, et selon les consignes qui nous ont été données en début d'année, à savoir que le protocole sanitaire doit prévaloir sur le PPMS en situation d'exercice, l'exercice à l'échelle de l'école a été annulé. Les classes devaient s'entraîner à évacuer l'école et à rejoindre le point de rassemblement de manière isolée pour chaque classe.

> Dispositif anti-intrusion : la directrice rappelle que la municipalité en lien avec l'équipe enseignante cherche à équiper l'école d'un système d'alerte anti-intrusion fonctionnel qui doit se démarquer du dispositif anti-incendie existant.

La parole est laissée à la municipalité pour faire état de l'avancée du dossier :

La mairie a répondu à l'appel à projet pour le financement de ce dispositif. Celui-ci serait identique à celui mis en place à l'école de St Michel en L'Herm. Un rapprochement a été effectué auprès de cette société. Ce dispositif devrait être mis en place pour la rentrée de septembre.

#### **Entretiens et demandes liés à l'utilisation des locaux :**

La directrice informe que l'ensemble des demandes de travaux a été remontée à la municipalité lors d'une rencontre le 1er mars dernier.



	<p>&gt; <u>Demandes d'entretiens</u> : l'équipe enseignante a fait remonter à la municipalité différentes demandes d'entretiens usuels des locaux et des fournitures de l'école, notamment des sols usés dans les classes de CP et de CM2, une gouttière plus très étanche dans la cour maternelle</p> <p>&gt; <u>Nouvelles demandes</u> : l'équipe enseignante a adressé à la municipalité différentes demandes comme l'installation de fils pour afficher des productions dans certaines classes et l'installation d'une barre aimantée dans la cage d'escalier menant à la bibliothèque et à la salle de motricité pour permettre aux élèves d'exposer leurs productions dans ce lieu, l'investissement dans un « garage à vélos » pour permettre de ranger les vélos dans la cour maternelle ainsi que l'investissement dans l'équipement numérique d'une 5ème classe : avec dans l'idéal, l'installation d'un TNI ou si cela n'est pas possible, l'achat d'un vidéoprojecteur fixé dans la classe.</p> <p>Mme Meunier prend la parole pour annoncer que des devis sont en cours.</p>	
<b>Intervention des représentants de parents d'élèves</b>	<p><u>Questions pour la mairie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement sur les 2 panneaux à l'entrée de l'école : pour pouvoir les refaire, aide financière de la mairie ? Mme Meunier précise que cela sera étudié en fonction des devis proposés : soit la totalité, soit une partie.</li> <li>- la signalétique de l'école : des panneaux à rajouter pour indiquer où se trouve l'école. Cela fera partie du projet global « petite ville de demain ».</li> <li>- questionnement sur la suite des travaux aux abords de l'école.</li> <li>- Passage piéton du côté maternel : réalisé aux beaux jours par les agents techniques</li> <li>- espace vert dans la cour : possibilité d'un endroit avec de la pelouse synthétique ? L'idée sera à mûrir (où ?, quelles normes, ...)</li> <li>- budget alloué à l'école privée : toutes les informations se trouvent dans le bulletin communal. Un contrat d'association existe entre l'école privée et la mairie. La mairie subventionne selon le « coût élève », calculé à partir des frais de fonctionnement engagé pour un élève scolarisé à l'école publique (Le montant de la participation doit être égal au coût de fonctionnement d'un élève de l'école publique).</li> </ul> <p><u>Questions pour les enseignants :</u></p> <p>- le voyage scolaire : c'est un point qui sera abordé avec l'amical lorsque nous aurons avancé sur ce sujet.</p>	
<b>Conclusion</b>	<p><u>Date à venir :</u></p> <p>semaine du 4 au 8 avril : initiation cirque  mai : initiation bien-être, journée immersion pour les élèves de CM2  jeudi 16 juin conseil d'école n°3</p>	

La secrétaire de séance :  
Enseignante : Mme Guédon



La directrice :  
Magali LOLLIC :



